



اتحاد المصارف العربية  
Union of Arab Banks



المجموعة المهنية لبنوك المغرب  
+٥٠٥٥٥٥+ +٥٥٥٥٥٥+ | ٥٥٥٥٥٥+ +٥٥٥٥٥٥+  
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES DU MAROC  
MOROCCAN BANKS ASSOCIATION



22 - 24  
JUIN 2026

CASABLANCA  
ROYAUME DU MAROC

# Gestion des Risques de Criminalité Financière dans le Secteur Bancaire Moderne

CADRE JURIDIQUE MAROCAIN – STANDARDS DU GAFI – PRATIQUES INTERNATIONALES



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans un environnement marqué par l'intensification des contrôles réglementaires, la multiplication des sanctions financières et l'internationalisation des flux, la gestion des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme constitue un enjeu stratégique pour les établissements financiers.

Les établissements financiers ne sont plus uniquement évalués sur la conformité formelle de leurs dispositifs, mais sur leur capacité effective à détecter, analyser et traiter les risques, dans une logique à la fois managériale (gouvernance, arbitrage des risques, culture de conformité), opérationnelle (connaissance client – KYC, surveillance des opérations, traitement des alertes), juridique (respect des obligations légales et réglementaires) et judiciaire (exposition aux sanctions, contentieux et responsabilités).

Le programme se distingue par une approche croisant pratique bancaire, analyse réglementaire et retour d'expérience issu du contentieux. Dans ce contexte, il apporte une valeur concrète aux établissements financiers en contribuant à renforcer la fiabilité des dispositifs de LCB-FT, à améliorer la prise de décision en environnement incertain et à limiter les risques de défaillance susceptibles d'entraîner des sanctions réglementaires et des impacts réputationnels significatifs.

Il constitue ainsi un véritable outil d'aide à la décision pour les établissements confrontés à des situations à risque. Reposant sur une approche intégrée, il s'appuie sur le cadre juridique marocain, les standards du GAFI, ainsi que sur des décisions et pratiques internationales issues notamment de la France, de l'Union européenne, des États-Unis et



de la région MENA, tout en mobilisant des études de cas inspirées de situations bancaires réelles.

Il intègre les spécificités du cadre marocain ainsi que les attentes des autorités de supervision, en tenant compte des pratiques de contrôle et des exigences opérationnelles des établissements financiers. Les études de cas, inspirées de situations rencontrées au Maroc et à l'international, occupent à cet égard une place centrale et permettent de confronter les participants à des situations opérationnelles concrètes, proches de leurs réalités professionnelles.

La formation vise ainsi à renforcer la capacité des participants à analyser les risques, à prendre des décisions éclairées et à sécuriser les opérations dans un environnement réglementaire particulièrement exigeant.



## OBJECTIFS DU PROGRAMME

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les enjeux stratégiques de la LCB-FT pour les banques
- Appliquer l'approche par les risques dans des situations concrètes
- Traduire les exigences réglementaires en décisions opérationnelles
- Identifier et corriger les faiblesses des dispositifs internes
- Comprendre les attentes des régulateurs et leurs méthodes de contrôle
- Prendre des décisions en situation d'incertitude
- Anticiper les conséquences juridiques et contentieuses
- Renforcer les capacités de détection des opérations suspectes (Red Flags)
- Comprendre l'impact des cybermenaces sur les systèmes financiers
- Exploiter les informations financières dans un cadre d'enquête.
- Aligner les pratiques avec les standards internationaux.
- Intégrer les techniques d'OSINT et de renseignement numérique dans les investigations financières préliminaires.
- Développer les capacités de coopération internationale et d'échange de renseignements financiers.
- Appliquer les connaissances à travers des cas pratiques et des simulations inspirées de situations réelles

## AUDITOIRE VISÉ

Ce programme s'adresse aux professionnels des établissements financiers, notamment :

- Responsables conformité (LCB-FT, sanctions)
- Cadres des fonctions risques et contrôle interne
- Responsables juridiques et contentieux
- Auditeurs internes
- Responsables front-office, back-office et commerciaux
- Analystes KYC et sécurité financière
- Responsables trade finance et opérations internationales





**PROGRAMME:** Durée: 3 Jours x 4 Heures (12 Heures)

## JOUR 1 (09H00 – 13H30)

### GESTION OPÉRATIONNELLE DES RISQUES

#### LCB-FT DANS LES BANQUES

##### OBJECTIFS DU JOUR 1

- Comprendre les sources de risques LCB-FT dans les activités bancaires
- Appliquer les obligations de vigilance dans des situations complexes
- Identifier les limites des dispositifs KYC
- Prendre des décisions opérationnelles en environnement incertain
- Aligner les pratiques avec les standards internationaux (FATF).
- Évaluation nationale des risques (NRA). Ou Investigations parallèles et définition.

##### 09:00 – 09:30 | Introduction : enjeux opérationnels et managériaux

- Définition et typologie des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- Impact sur les établissements financiers: risques financiers, réputationnels et réglementaires
- Rôle du management dans l'arbitrage entre objectifs commerciaux et exigences de conformité
- Illustration des tensions entre logique commerciale et contraintes LCB-FT à partir de situations concrètes

##### 09:30 – 10:30 | Approche par les risques (GAFI) appliquée aux opérations bancaires

- Présentation de l'approche basée sur les risques et de ses implications opérationnelles
- Analyse des facteurs de risque : client, pays, produits et services
- Hiérarchisation des risques et adaptation des mesures de vigilance
- Identification des situations à risque élevé nécessitant une vigilance renforcée
- Analyse de cas où le niveau de risque est difficile à qualifier
- Lien entre les recommandations du Financial Action Task Force et leur application opérationnelle
- Positionnement des institutions financières face aux exigences internationales

##### 10:30 – 10:45 | Pause

##### 10:45 – 11:45 | Cadre juridique marocain et traduction opérationnelle

- Analyse des obligations issues de la réglementation marocaine en matière de LCB-FT
- Identification du client et du bénéficiaire effectif
- Mise en œuvre de la vigilance constante et actualisation des informations
- Traduction des exigences réglementaires dans les processus internes (entrée en relation, documentation, suivi)
- Identification des écarts entre exigences juridiques et pratiques opérationnelles
- Intégration des résultats de l'évaluation nationale des risques (NRA) dans les dispositifs internes
- Priorisation des risques selon le contexte national

##### 11:45 – 12:00 | Pause

##### 12:00 – 13:30 | Atelier pratique : analyse de situations opérationnelles

- Études de cas inspirées de situations réelles (structures complexes, opérations internationales, incohérences)
- Identification des facteurs de risque et des signaux d'alerte
- Détermination du niveau de vigilance requis (normal ou renforcé)
- Prise de décision : acceptation, refus, mesures renforcées, déclaration de soupçon
- Analyse comparative des décisions et des raisonnements adoptés
- KYCC, KYE, & KYV politiques
- Understanding the other side of the transaction
- The on-going due diligence process
- Independent 3rd line of defense
- Training and upskilling
- Introduction aux investigations parallèles dans le traitement des dossiers LCB-FT
- Exploitation des informations externes pour renforcer l'analyse et la prise de décision
- Travail en groupe sur des scénarios inspirés de cas réels



## JOUR 2 (09H00 – 13H30)

### SUPERVISION ET ÉVALUATION DES DISPOSITIFS LCB-FT

#### OBJECTIFS DU JOUR 2

- Comprendre les attentes des régulateurs
- Identifier les défaillances critiques
- Analyser un dispositif LCB-FT du point de vue du superviseur
- Anticiper les contrôles et leurs conséquences
- Renforcer les capacités de détection des opérations suspectes (Red Flags)
- Risques liés aux services de transfert d'argent.
- Développer les capacités de coopération internationale et d'échange de renseignements financiers

#### 09:00 – 09:30 | Introduction : logique et attentes des régulateurs

- Rôle des autorités de supervision dans la prévention des risques LCB-FT
- Critères d'évaluation des dispositifs : cohérence, traçabilité, efficacité
- Importance de la documentation et de la justification des décisions
- Analyse de la perception des risques par les régulateurs

#### 09:30 – 10:30 | Standards internationaux et pratiques de supervision

- Présentation des recommandations du GAFI relatives à la supervision
- Comparaison des pratiques de supervision : Maroc, France, Royaume-Uni, États-Unis, région MENA
- Distinction entre conformité formelle et efficacité réelle des dispositifs
- Analyse des attentes croissantes des régulateurs en matière de contrôle

#### 10:30 – 10:45 | Pause

#### 10:45 – 11:45 | Méthodologie des contrôles et analyse des dispositifs

- Déroulement d'un contrôle LCB-FT : préparation, inspection, conclusions
- Analyse des dossiers clients et vérification de la conformité
- Évaluation du traitement des alertes et des opérations suspectes
- Identification des faiblesses structurelles des dispositifs
- Illustration par des exemples de contrôles réels
- Intégration des indicateurs de risque (Red Flags) dans l'analyse des dossiers clients
- Risques spécifiques liés aux services de transfert d'argent (structuration, anonymat, rapidité)

#### 11:45 – 12:00 | Pause

#### 12:00 – 13:30 | Atelier pratique : analyse de cas de sanctions

- Études de décisions réelles de sanctions (France, international)
- Identification des manquements : vigilance insuffisante, défaut de déclaration, défaillance du dispositif
- Évaluation de la gravité des manquements et de leurs conséquences
- Identification des mesures correctives et des bonnes pratiques
- Analyse de la logique des régulateurs dans la qualification des infractions
- Dimension internationale des dossiers et nécessité de coopération entre autorités
- Introduction aux mécanismes d'échange d'informations (FIU, INTERPOL)
- Analyse de cas pratiques réels issus de décisions de sanctions
- Étude d'un scénario réel de coopération internationale en matière de LCB-FT



## JOUR 3 (09H00 – 13H30)

### CONSÉQUENCES JURIDIQUES, SANCTIONS ET RISQUES CONTENTIEUX

#### OBJECTIFS DU JOUR 3

- Comprendre les risques juridiques liés aux défaillances LCB-FT
- Maîtriser la notion de soupçon
- Identifier les responsabilités individuelles et institutionnelles
- Appréhender les enjeux contentieux
- Exploiter les informations financières dans un cadre d'enquête
- Intégrer les techniques d'OSINT et de renseignement numérique

#### 09:00 – 09:30 | Introduction : exposition juridique et risques

- Typologie des risques : pénaux, réglementaires et réputationnels
- Enjeux pour les établissements financiers et leurs collaborateurs
- Impact des défaillances sur la responsabilité des établissements

#### 09:30 – 10:30 | Cadre juridique et responsabilités

- Analyse des infractions de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme
- Responsabilité des établissements, des dirigeants et des collaborateurs
- Facteurs aggravants et éléments de qualification des infractions
- Illustration par des situations engageant la responsabilité
- Sources d'informations financières : données bancaires, déclarations de soupçon (STR), bases internes, sources ouvertes (OSINT)  
OU Blanchiment d'argent : cadre juridique et autonomie de l'infraction

#### 10:30 – 10:45 | Pause

#### 10:45 – 11:45 | Déclaration de soupçon et prise de décision

- Notion de soupçon et seuil de déclenchement de la déclaration
- Distinction entre doute, alerte et suspicion
- Obligations de déclaration et risques en cas de non-déclaration
- Analyse de situations ambiguës nécessitant une décision rapide
- Arbitrage entre contraintes commerciales et exigences réglementaires
- Identification des indicateurs de cybercriminalité liés aux opérations financières (fraudes en ligne, phishing, comptes compromis)

#### 11:45 – 12:00 | Pause

#### 12:00 – 13:30 | Atelier final : simulation complète

- Étude d'un cas complexe impliquant plusieurs facteurs de risque
- Analyse d'une opération à dimension internationale et multi-acteurs
- Identification des risques et des obligations applicables
- Prise de décision et justification des choix
- Analyse des conséquences
- Utilisation des techniques d'OSINT dans l'analyse du cas
- Vérification des informations via des sources ouvertes
- Croisement des données financières et numériques
- Exploitation d'informations financières et ouvertes (OSINT)  
OU
- Travail en équipes avec restitution et justification des décisions



## INTERVENANTS



### **Dr. Nasser Wahbi**

**Expert universitaire et juridique spécialisé  
dans la réglementation bancaire  
et financière.**

Expert juridique et réglementaire *disposant de plus de 15 années d'expérience en droit des marchés financiers, régulation bancaire et contentieux économique international.* Docteur en droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas, ses travaux portent sur l'Autorité des marchés financiers, dans une approche comparative entre la France et le Moyen-Orient.

Il dispose d'une expertise approfondie en supervision financière, mécanismes de sanction, enquêtes réglementaires et traitement des risques de criminalité financière, notamment en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT). Son expérience couvre plusieurs juridictions en Europe et dans la région MENA, lui permettant d'apporter une lecture comparative des pratiques de régulation et des exigences internationales.

Il intervient régulièrement sur des problématiques liées à la conformité bancaire et à la LCB-FT, tant dans des contextes opérationnels que contentieux. Il exerce en qualité d'Of Counsel au sein du cabinet Affaki Avocats, où il traite de dossiers relatifs à la régulation bancaire, à la LCB-FT, aux contentieux réglementaires ainsi qu'aux opérations transfrontalières, apportant une vision concrète des risques auxquels sont confrontés les établissements financiers.



### **Capt. Hassan Chreif**

**Chef du Bureau AML/CFT – FSI**

Officier supérieur de police (Capitaine) spécialisé en enquêtes financières, criminalité financière et cybercriminalité. Actuellement à la tête du bureau de lutte contre le blanchiment d'argent au sein des Forces de Sécurité Intérieure libanaises, avec une responsabilité opérationnelle et stratégique dans la mise en oeuvre des dispositifs AML/CFT.

Expertise avérée en investigations financières complexes, analyse des risques et coordination institutionnelle, appuyée par plusieurs certifications internationales et une formation continue en lutte contre le blanchiment de capitaux, les crimes financiers et la cybersécurité.



اتحاد المصارف العربية  
**Union of Arab Banks**